

FLASH INFOS DIRECTEURS – Numéro 7 -

Contexte sanitaire : allègement des mesures

La FAQ devrait être mise à jour dans les prochains jours

Seuls trois autotests seront exigés désormais. Le test PCR à J0 n'est plus exigé.

Les autotests seront gratuitement remis par les pharmaciens pour les élèves comme pour les enseignants.

En attendant une actualisation du **modèle d'attestation**, il convient d'utiliser le modèle de courrier pour cas contact.

Rappel : un cas positif dans une classe n'implique pas que l'on demande aux familles de venir chercher leurs enfants. **On attend la fin de la journée** pour avertir les familles de la nécessité de produire un autotest négatif et une attestation sur l'honneur.

Organisation départementale

Pour répondre à vos **questions relatives à l'application des règles sanitaires**, une **ligne téléphonique 01 71 14 29 60** Cette ligne, dédiée sera opérationnelle du lundi au vendredi : 8h30 – 17h30

Les médecins scolaires restent vos premiers interlocuteurs notamment pour ce qui concerne le contact tracing. La ligne dédiée est un appui complémentaire auquel vous pouvez recourir si la ligne de votre médecin scolaire n'est pas immédiatement disponible. La plateforme de la cellule covid cellulecovid92@ac-versailles.fr reste également à votre disposition.

Grève du jeudi 13 janvier

Une école reste ouverte dès lors qu'il y a un enseignant volontaire pour exercer, à l'exception d'un néo-contractuel ou d'un PES.

Les AESH non grévistes qui interviendraient dans des classes fermées jeudi devront se rapprocher du PIAL et rejoindre une autre structure afin que l'on puisse attester de leur absence de grève.